



Scannez le QR-CODE  
et connectez vous sur notre site internet



## ELECTIONS CSE 4-5 NOVEMBRE 2025





### **FAITES-VOUS ENTENDRE EN VOTANT POUR LE COLLECTIF **CFDT** !**

#### **DE QUOI S'AGIT-IL ?**

Les 4 et 5 novembre, vous allez être appelés à renouveler les élus du CSE (Comité Social et Economique) de TSN.

Par vote électronique, vous aurez à choisir parmi 4 listes :

-  de 1 titulaire et 1 suppléant si vous êtes salarié mensuel (non-cadre)
-  de 27 titulaires et 27 suppléants si vous êtes ingénieur et cadre.

Le CSE actuel est en poste depuis novembre 2022.

Il est majoritairement CFDT puisque 15 des 27 élus actuels sont CFDT.

Avant une présentation plus détaillée dans les semaines qui viennent, voici brièvement ce que nous avons fait de cette position de leader pendant les 3 ans de notre mandat .

## **REJOIGNEZ-NOUS**





### Le temps de travail

Un nouvel accord Groupe sur le Temps de Travail chez Thales a été signé le 20 novembre 2023, après de longs mois de négociations.

Grâce à la **CFDT** qui a tenu bon et ne s'est pas découragée face à une Direction toujours moins généreuse, les salariés du Groupe ont obtenu :

- 5 jours de congés supplémentaires dès 2 ans d'ancienneté et à partir de 30 ans
- 10h de travail maximum par jour

La **CFDT** s'est également battue pour que les salariés de **TSN** ne soient pas lésés. Initialement pour un passage forfait heures au forfait 214 jours la Direction ne voulait pas de revalorisation de salaire. Grâce à la vigilance de la **CFDT** de **TSN**, une revalorisation de salaire de **4%** a été obtenue.

### Nouvelle convention collective

Cette mandature a été marquée par la nouvelle convention collective.

Durant tout le processus la **CFDT** a été présente pour :

- Vous informer à travers des tracts et des webinaires sur toute la France
- Intervenir lorsque la fiche emploi n'était pas en adéquation avec votre emploi. Sur DI2C, à la demande de la **CFDT**, **19** fiches supplémentaires ont été créées permettant une cotation plus juste et plus équitable.

Nous sommes conscients qu'il reste encore beaucoup à faire comme :

- La prise en compte exhaustive de l'ensemble des activités significatives (par exemple, les activités de management des teams leaders ne sont pas reconnues)
- L'évolution des salariés en terme de promotions notamment pour les passages cadres, les NR7-NR8....

### Conditions de travail

La **CFDT** accompagne l'amélioration des conditions de travail des salariés en étant force d'initiatives pour réclamer le suivi des risques psycho-sociaux et des actions de soutien de santé mentale. Nous revendiquons des renforts sur la formation et le développement professionnel, l'égalité professionnelle, l'amélioration des espaces de travail, défendons les rémunérations et avantages sociaux, nous nous engageons en faveur de la diversité et de l'inclusion.

### L'action de la CFDT en quelques chiffres :

Au cours de ce mandat de 3 ans, vos représentants **CFDT** ont participé à :

- Participation 69 réunions plénières de CSE et préparatoires
- Une vingtaine de réunions de CSSCT par région
- Une trentaine de réunions de Représentants de Proximité sur chacun des 15 sites
- Des dizaines de réunions de diverses commissions ou groupes de travail

Ils vous ont rencontrés, vous ont écrit, ont répondu à vos questions.

Ils se sont engagés pour vous représenter et vous servir, n'hésitez jamais à faire appel à eux !

### Activités Sociales et Culturelles (ASC)

La **CFDT** en tant qu'organisation majoritaire a la responsabilité de la plupart des **ASC**. Elle reste attachée au principe non pas d'égalité mais d'équité et tente de vous faire découvrir de nouveaux horizons culturels, sportifs ou autre.

Sous l'impulsion de la **CFDT**, un bilan carbone du CSE a été lancé. Il sera finalisé en tout début d'année **2026**. Nous pourrions alors proposer des solutions pour l'améliorer au travers de nos activités.

### Accompagnement des salariés

Lors du passage à la nouvelle convention de la métallurgie, la **CFDT** a soutenu les 360 demandes et les 86 contestations des salariés dont la fiche emploi et la classification ne correspondait pas à leur travail quotidien.

La **CFDT** s'est également impliquée auprès des salariés lors du transfert des 52 salariés de DI2C depuis le site de Cholet vers le site de Nantes.

La **CFDT** a accompagné les salariés en difficulté sur leur projet en imposant la tenue d'une enquête. La concertation entre le management et les membres de l'équipe a conduit à identifier des solutions pour résoudre les difficultés.

La **CFDT** a défendu 82 salariés convoqués à des entretiens préalables pour des motifs futiles voire fallacieux.

### Evolutions des sites

Après Sophia, Bordeaux et Vélizy pendant le précédent mandat, les sites de Lille, Nantes, Lyon, Grenoble et Valence ont évolué avec des nouveaux aménagements ou déplacements depuis 2022. Les sites Lyon 62 et Toulon ont des projets d'extensions qui vont se concrétiser dans les 3 ans à venir. Le site de Castres va déménager dans de nouveaux locaux plus modernes et fonctionnels pour le début d'année 2026.

Dans chacun de ces projets, les élus **CFDT** sont aux côtés des salariés pour que ces transformations se déroulent au mieux.

### Vous avez dit 'Partage de la valeur' ?

La **CFDT** s'est battue et continuera à se battre pour des modes de rémunérations plus justes, à savoir :

- Augmentations de salaire en valeur et non en %
- BSO pour tous
- Suppression des distributions gratuites d'actions pour les NR11-NR12 ou distribution d'actions gratuite de façon équitable donc sans référence au NR.
- Déplafonnement de l'intéressement et de la participation